



ARC

**GROUPE
EXA**

Société de commissaires aux comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Saint-Denis

Société par Actions Simplifiée au capital de 38 112 €
4 rue Monseigneur Mondon 97400 SAINT-DENIS

SOLHA RÉUNION

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

**Assemblée générale d'approbation des comptes
de l'exercice clos le 31 décembre 2020**



**commissaire
aux comptes**

SOLIHA RÉUNION

ASSOCIATION LOI 1901

Siège social : 95 bis rue Des Deux Canons, BP 297 -97494 SAINTE-CLOTILDE CEDEX

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2020

Mesdames,
Messieurs les adhérents,

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'Association SOLIHA RÉUNION relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport.

.../...

OBSERVATIONS

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les points suivants exposés dans l'annexe des comptes annuels :

- dans la note « Changement de méthode » de l'annexe des comptes annuels concernant la première application du règlement ANC 2018-06 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droits privé à but non lucratif
- Aux paragraphes « Justificatifs Département » et « Produits et charges exceptionnels » concernant le traitement comptable de la dette vis-à-vis du Département de la Réunion ;

JUSTIFICATION DES APPRÉCIATIONS

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice :

- Le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur la présentation d'ensemble des comptes notamment en ce qui concerne les fonds dédiés ;
- Comme indiqué en page 7 de l'annexe dans la rubrique « Activité » : Les comptes annuels sont présentés après fusion de la comptabilité de l'activité « Gestion » et de la comptabilité de l'activité « Fonds sous mandat ». L'activité « Gestion » traduit le fonctionnement de la structure SOLIHA REUNION. L'activité « Fonds sous mandat » traduit les mouvements opérés dans le cadre des mandats financiers confiés à SOLIHA REUNION par les bénéficiaires. La comptabilisation des opérations Fonds sous mandats ne concerne que le bilan. Nous avons vérifié le caractère approprié de la méthode de présentation des comptes décrite ci-dessus.
- Le caractère raisonnable des estimations significatives retenues notamment en ce qui concerne les modalités d'évaluation des provisions pour risques et charges.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

.../...

VÉRIFICATIONS SPÉCIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres de l'Association.

RESPONSABILITÉS DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'Association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Conseil d'Administration.

RESPONSABILITÉS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES À L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre Association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

.../...

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

A Saint-Denis, le 12 octobre 2021

Le Commissaire aux Comptes :

ARCI

Société de Commissaires aux Comptes



Franck LOUSSOUARN

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2020 12			Exercice N-1 31/12/2019 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et Provisions	Net	Net	Euros	%
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de recherche et de développement						
	Donations temporaires d'usufruit						
	Concessions, brevets, licences, marques...	272 229	268 778	3 451	8 638	5 187	60.05
	Immobilisations incorporelles en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions	150 160	149 633	527	1 435	908	63.30
	Installations techniques Matériel et outillage	579 414	545 192	34 222	30 551	3 671	12.02
	Immobilisations corporelles en cours						
	Avances et acomptes						
<i>Biens reçus par legs/dons destinés à être cédés</i>							
Immobilisations financières (1)							
Participations et Créances rattachées							
Autres titres immobilisés							
Prêts	89 038		89 038	92 248	3 210	3.48	
Autres	825		825	825			
Total I	1 091 666	963 603	128 062	133 696	5 633	4.21	
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Créances (2)						
	Créances clients, usagers et comptes rattachés	2 363 550	26	2 363 524	2 774 528	411 004	14.81
	Créances reçues par legs ou donations	23 591 018		23 591 018	21 935 030	1 655 988	7.55
	Autres	28 367		28 367	5 093	23 274	457.00
	Valeurs mobilières de placement						
	Instruments de trésorerie						
	Disponibilités	3 894 255		3 894 255	4 658 802	764 547	16.41
Charges constatées d'avance (2)							
Total II	29 877 190	26	29 877 164	29 373 453	503 711	1.71	
Comptes de Régularisation	Frais d'émission des emprunts (III)						
	Primes de remboursement des emprunts (IV)						
	Ecarts de conversion actif (V)						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	30 968 856	963 629	30 005 226	29 507 148	498 078	1.69	

(1) Dont à moins d'un an

(2) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
		31/12/2020	12 31/12/2019	12 Euros	%
FONDS PROPRES	Fonds propres				
	Fonds propres sans droit de reprise :				
	Fonds propres statutaires				
	Fonds propres complémentaires				
	Fonds propres avec droit de reprise :				
	Fonds statutaires				
	Fonds propres complémentaires				
	Ecarts de réévaluation				
	Réserves :				
	Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves pour projet de l'entité	957 347	957 347			
Autres					
Report à nouveau	78 852	341 830	420 682	123.07	
Résultat de l'exercice (Excédents ou Déficits)	20 769	420 682	441 451	104.94	
Situation nette (sous total)	1 015 430	1 036 199	20 769	2.00	
Fonds propres consommables					
Subventions d'investissement					
Provisions réglementées					
Total I	1 015 430	1 036 199	20 769	2.00	
FONDS DÉDIÉS	Fonds reportés liés aux legs ou donations				
	Fonds dédiés	180 000	180 000		
Total II	180 000	180 000			
PROVISIONS	Provisions pour risques	942 595	241 716	700 879	289.96
	Provisions pour charges	189 965	196 180	6 215	3.17
	Total III	1 132 560	437 895	694 665	158.64
DETTES (1)	Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)				
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	300 000		300 000	
	Emprunts et dettes financières diverses				
	Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	58 909	59 004	95	0.16
	Dettes des legs ou donations				
	Dettes fiscales et sociales	816 533	507 657	308 876	60.84
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes	25 552 409	26 884 938	1 332 529	4.96
Instruments de trésorerie					
Produits constatés d'avance	949 387	401 456	547 931	136.49	
Total IV	27 677 237	27 853 054	175 817	0.63	
Ecarts de conversion passif (V)					
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	30 005 226	29 507 148	498 078	1.69	

(1) Dont à plus d'un an
Dont à moins d'un an

27 451 599

(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2020	12	31/12/2019	12	Euros	%
Produits d'exploitation (1)						
Cotisations						
Ventes de biens et services	Comptes annuels annexés au rapport du commissaire aux comptes					
Ventes de biens						
Ventes de dons en nature						
Ventes de prestations de service	1 166 672		2 915 326		1 748 655	59.98
Parrainages						
Produits de tiers financeurs						
Concours publics et subventions d'exploitation			187 167		187 167	100.00
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable						
Ressources liées à la générosité du public						
Dons manuels						
Mécénats						
Legs, donations et assurances-vie						
Contributions financières						
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	35 486		18 016		17 469	96.97
Utilisations des fonds dédiés						
Autres produits	22		8		14	174.52
Total I	1 202 179		3 120 518		1 918 339	61.48
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises						
Variation de stock						
Autres achats et charges externes	754 687		868 182		113 494	13.07
Aides financières						
Impôts, taxes et versements assimilés	25 942		46 832		20 890	44.61
Salaires et traitements	1 239 629		1 371 563		131 934	9.62
Charges sociales	485 491		509 927		24 437	4.79
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	31 584		39 549		7 965	20.14
Dotations aux provisions			1 851		1 851	100.00
Reports en fonds dédiés			180 000		180 000	100.00
Autres charges	16		874		858	98.21
Total II	2 537 349		3 018 778		481 429	15.95
1 - Résultat d'exploitation (I-II)	1 335 170		101 740		1 436 910	NS

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2020	Exercice N-1 31/12/2019	Ecart N / N-1	
			Euros	%
Produits financiers				
De participation				
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés	3 553	6 687	3 133	46.86
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charge				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total III	3 553	6 687	3 133	46.86
Charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées				
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total IV				
2. Résultat financier (III-IV)	3 553	6 687	3 133	46.86
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV)	1 331 616	108 427	1 440 043	NS
Produits exceptionnels				
Sur opérations de gestion	814	224 761	223 947	99.64
Sur opérations en capital	2 118 466	13 808	2 104 657	NS
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges	223 627	149 943	73 684	49.14
Total V	2 342 906	388 512	1 954 394	503.05
Charges exceptionnelles				
Sur opérations de gestion				
Sur opérations en capital	976 045	46 139	929 907	NS
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	56 014	30 119	25 895	85.98
Total VI	1 032 059	76 257	955 802	NS
4. Résultat exceptionnel (V-VI)	1 310 847	312 255	998 592	319.80
Participation des salariés aux résultats (VII)				
Impôts sur les bénéfices (VIII)				
Total des produits (I+III+V)	3 548 638	3 515 717	32 922	0.94
Total des charges (II+IV+VI+VII+VIII)	3 569 408	3 095 035	474 373	15.33
5. EXCEDENT OU DEFICIT	20 769	420 682	441 451	104.94

SOLIHA REUNION

95 B RUE DEUX CANONS
CS 21006
97490 STE CLOTILDE

Comptes annuels annexés au rapport
du commissaire aux comptes

ANNEXE DU 01/01/2020 AU 31/12/2020

FIDUCIA CONSEIL EXPERTISE OCEAN INDI

25 Rue Du Butor

Résidence Antoine Roussin Ap 1

97400 SAINT DENIS

02 62 55 33 12

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 30 005 226.48 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont les produits d'exploitation sont de 1 202 179 000 Euros et dégageant un déficit de 20 769.12- Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2020 au 31/12/2020.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Comptes annuels annexés au rapport

du commissaire aux comptes

Conséquences de l'événement Covid-19 :

Les conséquences de l'épidémie de Covid-19 sur les comptes des exercices clos en 2020 sont relativement importantes. En effet, les mesures de limitation des déplacements, de télétravail et de confinement ont perturbé les interventions de nos équipes et par conséquent, une baisse du chiffre d'affaires importante.

Toutefois, l'impact de la crise sanitaire ne compromet pas la continuité d'exploitation de l'association.

Conséquences de l'événement Covid-19 : IMPACT SIGNIFICATIF

L'événement Covid-19 est susceptible d'avoir des impacts significatifs sur le patrimoine, la situation financière et les résultats des entreprises. Une information comptable pertinente sur ces impacts constitue un élément clé des comptes de la période concernée.

Les incertitudes

L'événement Covid-19 étant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2018-06 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Changement de méthode

Comptes annuels annexés au rapport
du commissaire aux comptes

Les changements de méthode de présentation, survenus au cours de l'exercice, sont les suivants :

Les comptes annuels 2020 ont été arrêtés suivant le nouveau règlement n° 2018-06 du 5 décembre 2018.

Les comptes annuels 2019 avaient été arrêtés selon le règlement n° 99-01 du 16 février 1999.

Les principales différences pour les éléments de présentation des états financiers sans modification de fond des différents chiffres.

Informations générales complémentaires

Objet social :

SOLIHA Réunion est une association loi 1901 créée en 1979 à l'initiative des pouvoirs publics pour permettre d'améliorer les conditions de vie dans le logement des ménages à revenus sociaux ou modestes.

Périmètre d'activité :

SOLIHA Réunion accompagne les ménages réunionnais dans leur projet d'amélioration ou de construction. Elle est agréée par l'Etat et le Conseil départemental pour aider les ménages à revenus modestes qui sollicitent des aides de l'Etat et du Département.

Elle propose les missions suivantes aux ménages :

- " Mission d'Ingénierie sociale et financière
- " Aide à la définition de projet
- " Montage de dossiers de demandes de subventions et de prêts
- " Maîtrise d'œuvre sociale
- " Etude de faisabilité
- " Permis de construire
- " Suivi et réception des travaux

Moyens mis en œuvre :

Pour accomplir sa mission, SOLIHA Réunion dispose un effectif moyen de 34 personnes au 31/12/2020. Elle dispose également de deux antennes (Saint Paul et Saint Pierre).

ACTIVITE :

L'activité se présente sous deux formes distinctes et donne lieu à la tenue de deux comptabilités séparées : "Fonds sous mandat" et " Gestion". Les comptes annuels présentent les deux comptabilités fusionnées. L'activité "Gestion" traduit le fonctionnement de la structure SOLIHA REUNION et l'activité "Fonds sous mandat" traduit les mouvements opérés dans le cadre des mandats financiers confiés à SOLIHA REUNION par les bénéficiaires. La comptabilité des opérations Fonds sous mandat ne concerne que le bilan.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

IMMOBILISATIONS CORPORELLES :

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

CREANCES CLIENTS :

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Elles représentent de l'activité "Gestion".

AUTRES CREANCES "FSM" :

Ce poste représente 27 145 059 € et concerne l'activité "FSM", il se décompose principalement comme suit :

- Auxil - avance perçus artisans 7 762 €
- Demandes de versement de subvention à effectuer 19 101 308 €
- Demandes de versement de subvention en attente 1 396 391 €
- Aides accordées par organismes 23 522 €
- Aides accordées en attente encaissement 2 587 €
- Prêts accordés en attente de déblocage 3 067 209 €
- Disponibilités 3 546 279 €

Comptes annuels annexés au rapport
du commissaire aux comptes

ACTIF REALISABLE 27 145 058 €

FOURNISSEURS :

Ce poste représente les dettes fournisseurs pour un montant de 58 909 € et concerne la gestion. A noter que 2 516 816 € des "Fonds sous mandat" sont classés dans le poste "Autres dettes".

AUTRES DETTES "FSM" :

ce poste représente 26 388 301 € et concerne l'activité "Fonds sous mandat"; il se décompose principalement ainsi :

- BENEFICIAIRES COLLECTIFS 22 996 284 €
 - AUXILIAIRE FRS A PAYER 2 149 468 €
 - AUXILIAIRE FRS RET GAR 342 309 €
 - AUXILIAIRE FRS RESERVES 24 821 €
 - JUSTIFICATIFS DPT 865 492 €
 - JUSTIFICATIFS REGION 2 200 €
 - ATTENTE IMPUTATION SUBVENTION 5 003 €
 - CHEQUES NON ENCAISSES 2 014 €
 - ATTENTE IMPUTATION SUBVENTION 710 €
- DETTES A COUR TERME 26 388 301 €

ENGAGEMENTS HORS BILAN POUR L'ACTIVITE FSM

Les commandes de travaux effectuées et non facturées au 31/12/2020 s'élèvent à 8 955 111 €.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

TRAITEMENT COMPTABLE DES OPERATIONS "LES GROUPES"

Pour les dossiers "LES GROUPES", SOLIHA Réunion est propriétaire du terrain et est le maître d'ouvrage qui construit le logement en vue de la cession ultérieure aux accédents.

Ces opérations immobilières ont été considérées comme relevant du secteur "FSM" dans la mesure où la propriété du terrain et de la construction est limitée dans le temps, et que le prix de vente est fixé avant le début de l'opération.

L'opération fait l'objet d'un arrêté émis par l'Etat, qui précise l'identité des accédents, les lots attribués, le prix de revient, le prix de vente et les modalités de financement (apport, subvention, prêt). A la fin de l'opération, un bilan définitif de l'opération est présenté pour le versement du solde de la subvention.

Comptes annuels annexés au rapport
annuel de l'association

Le compte du résultat ne reprend donc pas les produits et charges réalisés au cours de l'exercice pour ces opérations : vente du bien, acquisition du terrain, coût de la construction. Seuls les honoraires pour la mission d'assistance administrative et technique figurent en produits.

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES POUR DONNER UNE IMAGE FIDÈLE

Afin que le lecteur des comptes puisse porter un jugement avisé, les points suivants doivent être précisés :

I- BILAN ACTIVITE "FONDS SOUS MANDAT"

ACTIF		PASSIF	
Actif réalisables	23 598 780	Dettes à court terme	26 388 816
Trésorerie	3 546 279	Trésorerie négative	0
Compte de liaison		Compte de liaison	756 244
Total	27 145 060	Total	27 145 060

II TAUX D'AVANCEMENT / DETERMINATION HONORAIRES

Au titre du rattachement des charges aux produits, l'association a décidé pour les prestations en-cours à la clôture de procéder à la régularisation des honoraires, assis sur prestations, se traduisant par des produits constatés d'avance.

Les taux permettant d'évaluer les honoraires sont définis comme suit :

Stade d'avancement des travaux	Assistance administrative et technique	Assistance technique seule		
	DPT, CGSS, REGION Famille d'accueil	CAF / SHLMR	Mission Complète	Mission Partielle
En attente financement	35%	35%	20%	20%
A l'arrêté de subvention	40%	50%	50%	20%
Chantiers en cours	60%	70%	70%	70%
Livrés	100%	100%	100%	100%

Pour les dossiers LBU financés depuis août 1997, la rémunération de chacune des missions (administrative, technique) apparaît distinctement. La valorisation de l'avancement des missions se fait selon les taux suivants :

Stade d'avancement des travaux	Assistance administrative	Assistance technique
En attente d'engagement	50%	40%
A l'engagement	70%	40%
Chantier en cours	90%	80%
Livrés	100%	100%

Ces taux sont appliqués, au montant total des honoraires (rémunération variable en fonction des travaux ou forfaitaire), pour chaque dossier selon sa situation d'avancement issue de la gestion informatisée des fichiers.

JUSTIFICATIFS DEPARTEMENT

Ce compte regroupe les écarts entre le plan de financement prévu et celui réalisé. Le solde s'élève au 31/12/2020 à 0 €.

L'association a entamé des discussions avec le Département en ce qui concerne le paiement de la dette de 1.8 M€ due par SOLIHA Réunion. Aucun accord définitif n'a été formalisé à ce jour entre les parties tant sur le montant que sur les modalités de paiement. Par conséquent, l'association a décidé de reprendre la dette en produit exceptionnel à hauteur de 1 865 492 € et de doter une provision pour risque pour un montant de 865 492 €.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles	272 229		
Installations générales agencements aménagements des constructions	150 160		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	2 637		
Installations générales agencements aménagements divers	34 210		952
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	247 302		35 518
Emballages récupérables et divers	266 104		
TOTAL	700 413		36 470
Prêts, autres immobilisations financières	93 073		300 000
TOTAL	93 073		300 000
TOTAL GENERAL	1 065 715		336 470

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles			272 229	272 229
Installations générales agencements aménagements constr.			150 160	150 160
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			2 637	2 637
Installations générales agencements aménagements divers			35 162	35 162
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		7 309	275 511	275 511
Emballages récupérables et divers			266 104	266 104
TOTAL		7 309	729 574	729 574
Prêts, autres immobilisations financières		303 210	89 863	89 863
TOTAL		303 210	89 863	89 863
TOTAL GENERAL		310 519	1 091 666	1 091 666

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles	263 591	5 187		268 778
Installations générales agencements aménagements constr.	148 725	1 816	908	149 633
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	2 637			2 637
Installations générales agencements aménagements divers	30 696	2 771	1 380	32 087
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	234 479	12 978	736	246 722
Emballages récupérables et divers	251 890	11 857		263 746
TOTAL	668 428	29 422	3 024	694 826
TOTAL GENERAL	932 019	34 608	3 024	963 603

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles TOTAL	5 187				
Instal.générales agenc.aménag.constr.	1 816				
Instal.générales agenc.aménag.divers	2 771				
Matériel de bureau informatique mobilier	12 978				
Emballages récupérables et divers	11 857				
TOTAL	29 422				
TOTAL GENERAL	34 608				

Tableau des variations des fonds associatifs

Nature des provisions et des réserves	Montant début d'exercice	Affectation résultats et retraitement	Dotation exercice	Reprise exercice	Montant fin exercice
Fonds propres					
Réserves :					
Réserves d'investissement	604 898				604 898
Autres réserves	352 449				352 449
Report à nouveau	341 830	420 682		0	78 852
RESULTAT DE L'EXERCICE	420 682	420 682	20 769	0	20 769
Autres fonds associatifs					
Fonds associatifs avec droit de reprise : Provisions réglementées					
TOTAL I	1 036 199		20 769	0	1 015 430

Etat des provisions

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Litiges	38 020	927 292	96 820		868 492
Pensions et obligations similaires	196 180	194 316	200 531		189 965
Autres provisions pour risques et charges	203 696	1 407 465	1 537 058		74 102
TOTAL	437 895	2 529 073	1 834 409		1 132 560

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur comptes clients	3 896	1 026	4 897		26
TOTAL	3 896	1 026	4 897		26
TOTAL GENERAL	441 792	2 530 099	1 839 306		1 132 585
Dont dotations et reprises d'exploitation exceptionnelles		56 014	223 627	10 085	

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Prêts	89 038	89 038	
Autres immobilisations financières	825	825	
Autres créances clients	2 363 550	2 363 550	
Personnel et comptes rattachés	8 664	8 664	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	10 706	10 706	
Divers état et autres collectivités publiques	5 998	5 998	
Débiteurs divers	23 594 018	23 594 018	
TOTAL	26 072 797	26 072 797	
Montant des prêts accordés en cours d'exercice	300 000		
Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice	303 210		

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	300 000		300 000	
Fournisseurs et comptes rattachés	58 909	58 909		
Personnel et comptes rattachés	312 882	312 882		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	491 355	491 355		
Impôts sur les bénéfices	427	427		
Taxe sur la valeur ajoutée	2 627	2 627		
Autres impôts taxes et assimilés	9 241	9 241		
Autres dettes	25 552 409	25 552 409		
Produits constatés d'avance	949 387	949 387		
TOTAL	27 677 237	27 377 237	300 000	
Emprunts souscrits en cours d'exercice	300 000			

Tableau de suivi des fonds dédiés

Ressources	Montant initial	Fonds à engager au début de l'exercice	Utilisation en cours d'exercice	Engagement à réaliser sur nouvelles ressources affectées	Fonds restant engager en fin d'exercice
		A	B	C	D = A -B +C
SUBV LUTTE/PAUVRETE	180 000			1 800 000	1 800 000
TOTAL	180 000			1 800 000	1 800 000

Les ressources externes obtenues des dons, des legs ou via des subventions, affectées à des projets précis et non encore utilisés conformément à l'engagement pris à l'égard des financeurs sont portées en fin d'exercice au passif du bilan au poste « Fonds dédiés ». Au compte de résultat sont enregistrés:

- En charges dans le poste « engagements à réaliser sur ressources affectées », les dons et legs reçus dans l'exercice et non utilisés à la clôture
- En produits dans le poste « report des ressources non utilisées des exercices antérieurs », la reprise des sommes inscrites en fonds dédiés, au fur et à mesure que les dépenses relatives aux projets sont engagées.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

l'association a perçu une subvention de 180 K€ en 2019 de la DJSCS destinée à lui permettre de conduire des opérations de travaux de rénovation de logements du parc privé afin d'en permettre l'accès à des publics en difficulté ". La mise en œuvre de cette mission a débuté en 2020.

Autres immobilisations incorporelles

Les brevets, concessions et autres valeurs incorporelles immobilisées ont été évalués à leur coût d'acquisition, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Comptes annuels annexés au rapport du commissaire aux comptes	
	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	10 à 50 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	10 à 20 ans
Installations techniques	Linéaire	5 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	4 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	5 à 10 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances usagers et comptes rattachés	429 455
Autres créances	8 853
Total	438 308

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	10 850
Dettes fiscales et sociales	434 431
Autres dettes	Comptes annuels annexés au rapport du commissaire aux comptes 28 999
Total	474 280

Charges et produits constatés d'avance

Produits constatés d'avance	Montant
Produits d'exploitation	949 387
Total	949 387

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 19 530 euros, décomposés de la manière suivante :

- honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes : 19 530€
- honoraires facturés au titre des conseils et prestations de services entrant dans les diligences directement liées à la mission de contrôle légal des comptes, telles qu'elles sont définies par les normes d'exercice professionnel mentionnées au II de l'article L. 822-11 : 0€

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Dettes garanties par des sûretés réelles

Engagement en matière de pensions et retraites

L'association a signé un accord en matière d'engagements de retraite.

La provision pour charge a été comptabilisée au titre de cet exercice à hauteur de 189 965€.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES -

Produits et charges exceptionnels

Nature	Montant	imputé au compte
Produits exceptionnels		
- DETTE DEPARTEMENT PRESCRITE	1 868 492	77800000
- DETTE CLIENTS PRESCRITES	249 973	77820000
- AUTRES	814	77200000
Total	2 119 279	
Charges exceptionnelles		
- PERTES CLIENTS	88 779	67820000
- AUTRES	18 774	67880000
- PROV RISQUE DETTE DEPARTEMENT	868 492	67800000
Total	976 045	

" Les charges exceptionnelles s'élèvent à 107 553 € dont 88 779 € relatives au pertes sur créances clients.